



Le 26 juillet 2018

OBJET : AIDE FINANCIÈRE 2018

La Municipalité régionale de Tracadie a le regret d'annoncer qu'elle ne pourra malheureusement acquiescer aux demandes d'aide financière 2018 entrantes, et ce, suite à une résolution adoptée par le conseil municipal lors de la réunion ordinaire du 9 juillet 2018.

Veillez noter que la résolution ci-haut mentionnée consiste à ce que la municipalité n'accepte aucune demande d'assistance financière pour l'année 2018, sauf celles déjà approuvées par une résolution ou une entente. Veillez également noter que lors de cette réunion, il fut entendu que la municipalité procède au gel des demandes à venir pour l'année 2018. En ce qui a trait aux demandes 2019, le conseil municipal prendra position une fois le prochain budget adopté.

En tant que directeur général, je tiens à vous remercier pour votre intérêt envers la municipalité.

Daniel Hachey
Directeur général